

L'ÉCHO

Magazine de la ville de Saint-Médard-d'Eyrans n°92
octobre - novembre 2016

Zoom

Festival de la Science

Dossier

L'eau

Et aussi

Les associations

Les écoles

Les infos locales



Succès
pour
le Festival
de la Science

www.saint-medard-deyrans.fr





ÉDITO

Chers amis,

La parution de ce dernier numéro de l'Echo de Saint-Médard-d'Eyrans pour l'année 2016, marque la proximité des fêtes de fin d'année. C'est aussi l'occasion, pour mes collègues du Conseil Municipal et moi-même, de vous informer du démarrage des travaux de réhabilitation du chemin des Sables, de la rénovation des toilettes à l'école élémentaire, de l'agrandissement de la salle polyvalente et de la construction d'un préau au stade de la Bugonne. L'obtention des permis de construire, l'accord d'une banque pour l'emprunt 2016 et les procédures de marchés publics nécessaires à ces opérations sont autant d'étapes, aujourd'hui franchies. Ces investissements peuvent à présent se concrétiser. Ils représentent un peu plus de 500 000 €. Budgétairement, ces opérations sont les plus importantes, prévues par l'équipe municipale au travers du budget 2016. Ce moment de l'année est aussi propice à la réalisation de petits travaux menés par les services techniques. La taille des arbres et des haies, le ramassage des feuilles font partie du quotidien en cette période et permettent de maintenir un cadre de vie agréable sur notre commune.

Enfin, je voudrais saluer la belle réussite de la deuxième édition du Festival de la Science et remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à cette organisation.

Amicalement, votre Maire, **Christian TAMARELLE**
Président de la Communauté de Communes



Madame, Monsieur,

Labellisé Fête de la Science 2016, le second Festival de la Science a attiré plus de 500 visiteurs. Chacun aura appréhendé, observé, découvert, manipulé en toute curiosité, grâce à des intervenants pédagogues et passionnés, proposant des activités ludiques.

2016 est aussi une année charnière pour la bibliothèque, suite à la création d'un poste à plein temps de bibliothécaire. La commission culture s'est fixée plusieurs objectifs. Une rénovation complète du mobilier pour valoriser l'espace, un renouvellement du fond documentaire pour satisfaire les lecteurs et des propositions d'animations à destination de tous les publics.

En cette fin d'année, le bilan est plus que favorable. Les nouvelles animations proposées (club de lecture, Bibenjeux, actions ados, les p'tits ateliers, les pochettes surprises...) et celles déjà existantes rencontrent un vif succès. Cela nous encourage à les pérenniser et à réfléchir sur de nouvelles animations en 2017.

Je me permets de rappeler que **toutes nos actions sont gratuites et ouvertes à tous**. Je tiens particulièrement à remercier Sophie HERAUD pour son dynamisme, son implication et la qualité du travail réalisé. Je remercie également les services techniques et administratifs, les membres de ma commission, ainsi que mes collègues du Conseil Municipal, pour leur soutien. Sans oublier les personnes qui nous accompagnent lors de nos différentes manifestations (bénévoles, lecteurs, membres associatifs, enseignants, parents et enfants).

Amicalement.

Hélène DUPUY, Adjointe au Maire,
Chargée de la culture, de la bibliothèque et des affaires scolaires

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1300 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication, avec la participation du service jeunesse et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 92 - Octobre - Novembre 2016
9 avenue du 8 mai
33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC



Sommaire

Aménagement	3
La mairie en prise directe	4
À l'ordre du jour	5
Dossier	6
L'eau, un trésor en danger	
Côté loisirs	8
Associations	10
Jeux	14
Du côté des écoles	15
Culture / Bibliothèque / Animations communales	16
Infos locales	18
Portrait	19
Zoom	20
Festival de la science	

Travaux en cours et à venir

Comme l'a évoqué Monsieur le Maire dans son édito, les travaux de réhabilitation du chemin des Sables vont débiter, ainsi que ceux prévus à l'école élémentaire (rénovation des toilettes), au stade de la Bugonne (construction d'un préau) et à la salle polyvalente (agrandissement).

A l'école maternelle, les agents des services techniques ont installé des jeux d'extérieur pour les enfants. Prévus au budget 2016, ces éléments

composés d'une cabane en bois, ainsi que d'une table façon pique-nique avec bancs viennent agrémenter les jeux déjà existants.

Enfin, comme chaque année à cette époque, les agents des espaces verts redoublent d'efforts pour préparer les

massifs, haies, pelouses, arbres... à passer un hiver en toute quiétude, avant l'arrivée des beaux jours.



Espaces verts

Des sangliers sportifs

Cet automne, des « sportifs » d'un nouveau genre ont parcouru les terrains de football et de rugby de la commune. Malheureusement, leurs courses un peu particulières ont dégradé les pelouses... En effet, des sangliers se sont introduits, de nuit et ce, à plusieurs reprises, sur le terrain n°2 du stade de la Bugonne, ainsi que sur le terrain de rugby. Il a donc fallu à chaque passage de ces bêtes sauvages, que les agents des espaces verts remettent en état les pelouses. Ils ont également dû renforcer les clôtures, de façon à ce que les sangliers ne puissent plus remettre « les pattes » sur nos terrains. Au vue de la photo, il n'en demeure pas moins qu'ils ont apprécié nos installations municipales !



La mairie en prise directe

Dates des élections pour l'année 2017 :

- Élection Présidentielle : dimanches 23 avril et 7 mai
- Élections Législatives : dimanches 11 et 18 juin

Inscriptions sur les listes électorales

Qui est concerné ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- être de nationalité française (un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires, mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

En mairie (lundi 15h/18h, mardi et jeudi 14h/17h30, mercredi 9h/12h-14h/17h30, vendredi 14h/16h30 et samedi 10h/12h)

Comment effectuer la démarche ?

Vous devez fournir les documents suivants :

- Pièce d'identité en cours de validité, prouvant votre nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité)

Si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)

- Justificatif de domicile

- Formulaire Cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet communal)

Quand ?

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, **il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.**

Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Cas particuliers : inscription l'année de l'élection

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection
- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1^{er} janvier
- Militaire retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier
- Acquisition de la nationalité française après le 1^{er} janvier
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier

La reconnaissance (anticipée)

Qu'est-ce que la reconnaissance ?

La reconnaissance est une déclaration expresse, par laquelle le père ou la mère affirme qu'un enfant est le sien, même si cet enfant n'est pas encore né. Cette démarche peut être effectuée individuellement par chacun des deux parents, ou conjointement. Elle peut être effectuée avant la naissance de l'enfant, lors de la déclaration de naissance ou après la naissance.

La reconnaissance est-elle obligatoire ?

- Si les parents sont mariés

Aucune démarche préalable à la déclaration de naissance n'est nécessaire. La filiation de l'enfant est automatiquement établie à l'égard de ses parents par l'effet de la loi.

- Si les parents ne sont pas mariés

Il n'existe aucune présomption de filiation à l'égard du père. Il est donc important pour ce dernier de procéder à une reconnaissance, afin d'établir ce lien. Pour la mère, cette reconnaissance est inutile puisque le lien de filiation est établi, dès lors qu'elle est désignée dans l'acte de naissance. Il lui est cependant possible d'effectuer une reconnaissance uniquement avant la naissance.

Où établir la reconnaissance ?

- Devant n'importe quel Officier d'État civil (pas forcément celui de votre domicile)
- Par acte authentique devant notaire
- Par aveu de filiation lors d'une procédure de justice

Quelles sont les pièces à fournir ? (apporter les originaux)

- Acte de naissance ou pièce d'identité du déclarant
- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant, si la reconnaissance intervient après la naissance

Quels sont les effets de la reconnaissance ?

- Le nom de l'enfant peut changer selon l'ordre et le type de reconnaissance.
- Les modalités de l'exercice de l'autorité parentale peuvent varier selon l'ordre et le type de reconnaissance.
- La nationalité de l'enfant né d'un parent étranger peut changer s'il est reconnu par un parent français.

Etat civil

Mariages :

Agnès **PRIOLEAU** et David **NICO DOS SANTOS**, le 24/09/2016

Nathalie **EYRAUD** et Fabrice **ALCALA**, le 29/10/2016

Elodie **PONT** et Christophe **COSTA**, le 05/11/2016

Naissances :

Ismaël **BELMESTOUR**, le 20/09/2016

Margot **RODRIGUES DELANIAN**, le 13/10/2016

Gabriel **CHOLET**, le 17/10/2016

Nahel **DONNADIEU**, le 19/10/2016

Gwendal **LE MOIGNE**, le 23/10/2016

Giulio **TRÉHIN**, le 27/10/2016

Manon **FABRE**, le 01/11/2016

Charles **ROUMAIN DE LA TOUCHE**, le 04/11/2016

Extraits du Conseil Municipal

du 13 octobre 2016

Présents : 16 - Représentés : 4 - Absents : 3

> Demande de subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention exceptionnelle émanant d'un jeune Saint-Médardais qui a créé une association loi 1901, « HITFM LA WEBRADIO DU SUD-OUEST ». Afin de pouvoir développer son activité, l'association sollicite la commune, pour le versement d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 300 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
- de verser une subvention exceptionnelle de 300 euros à l'association « HITFM LA WEBRADIO DU SUD-OUEST »

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2016.

> Affiliation au CRCESU (Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'affiliation de la commune au CRCESU. Cette affiliation permettrait aux familles d'utiliser les chèques CESU comme moyen de paiement, pour les frais de garde et d'accueil de centre de loisirs de leurs enfants.

Cette affiliation offrirait un moyen de paiement supplémentaire, qui sera intégré dans la régie multiservices (21401).

Depuis 2010, l'exonération totale des frais n'est plus appliquée que pour les enfants de moins de 6 ans.

Pour les enfants de plus de 6 ans, un ratio entre les enfants de plus de 6 ans et moins de 6 ans est appliqué, afin de calculer le montant des frais.

Les frais appliqués sont :

- frais d'inscription 40 € HT

- frais de traitement de la remise 6,60 € HT

Il convient de rajouter les tarifs de prestations émetteurs, qui varient d'un organisme à un autre selon un taux appliqué (1,53% à 1,97%) en fonction du montant des envois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de valider l'affiliation au CRCESU
- de donner habilitation à Monsieur le Maire, pour signer tout document se rapportant à ce dossier

> Informations/Questions diverses

Compte-rendu des décisions prises par M. Le Maire sur délégation du conseil :

- tarifs municipaux,
- contractualisation d'un réaménagement de prêt et de la mise en place d'un nouveau financement,
- contractualisation de l'emprunt 2016.

- Monsieur le Maire informe le conseil que la Communauté de Communes de Montesquieu, via Gironde Numérique, va développer la fibre optique sur le territoire avec un programme sur cinq ans financé à hauteur de trois millions d'euros par la Communauté de Communes.

- Monsieur le Maire informe le Conseil que la gendarmerie a été prévenue du problème de stationnement au niveau du rond-point de l'école primaire.

- Monsieur BARROUILHET, adjoint en charge de la communication et du monde associatif, indique que le nouveau site internet de la commune est en ligne et remercie plus particulièrement certains membres de sa commission, qui se sont impliqués dans ce projet.

Monsieur BARROUILHET rappelle deux manifestations organisées par la municipalité :

- le festival de la science le 15/10/2016,
- l'animation de Noël sur le marché dominical du 18/12/2016.

L'eau, un trésor en danger

L'eau, ce produit apparemment banal et connu de tous, est indispensable à la vie sur Terre. Cette solution nourricière n'a cessé d'intriguer l'homme et sous son apparente simplicité, l'eau cache en réalité une complexité bien plus grande.

Je vous propose, dans les lignes qui vont suivre, de partir à la découverte de l'eau sous tous ses aspects, de lever le voile sur son origine, sur son rôle dans l'équilibre du vivant, ainsi que sur le climat, sans omettre d'aborder les enjeux pour demain, qui lui sont intrinsèquement liés.

Pour débuter notre périple, laissons-nous guider au fil de l'eau, pour bien comprendre ce qu'est l'eau. Elle peut être aisément comparée à un élément physiologique du fonctionnement de notre planète Terre. Pour preuve, elle irrigue les continents, elle abreuve les êtres vivants, elle charrie les déchets, elle adopte un rythme saisonnier et elle peut être entravée. Tout comme le sang dans notre organisme, l'eau est considérée comme « un organe du monde » par Gaston Bachelard, dans son œuvre « *l'eau et les rêves* » publiée en 1942.

Mais en réalité comment définir l'eau ?



L'eau provient du latin *aqua*, qui signifie substance liquide naturelle incolore, inodore et insipide. Cette matière est loin d'être un produit ordinaire. Il s'agit certainement de la seule molécule de cette taille, aussi simple en apparence que sa formule chimique (H_2O), à combiner au-

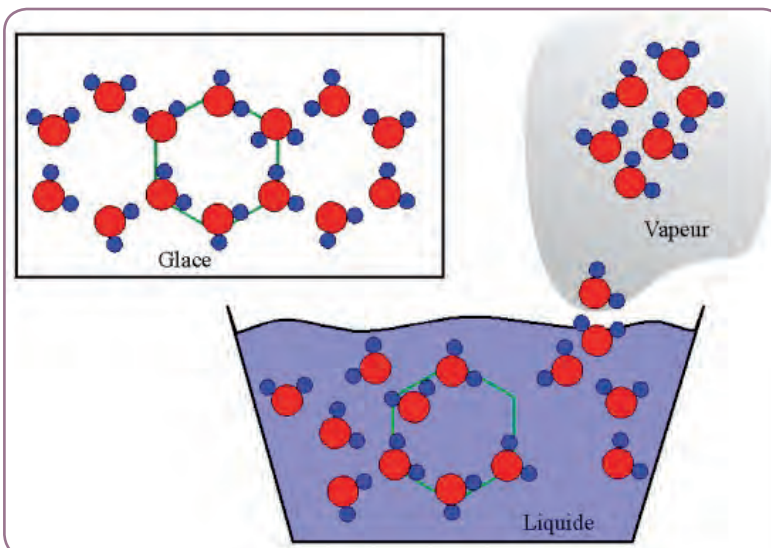
tant de propriétés physiques aussi particulières. L'eau pure est constituée de milliards de molécules, qui sont composées elles-mêmes de deux atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène. Ce monoxyde de dihydrogène cumule des qualités surprenantes, qui sont dues simplement à la liaison hydrogène, qui intervient dans l'architecture moléculaire de tous les êtres vivants. Cette interaction de type faible relie les molécules d'eau liquide entre elles, en un gigantesque réseau. Sous l'action de la chaleur et de la pression atmosphérique, l'eau change d'état, passant de la vapeur, à l'état solide ou liquide.

Il existe une multitude d'eaux dans notre quotidien : l'eau de source, l'eau de pluie, l'eau de table, l'eau minérale, l'eau gazeuse, l'eau plate, l'eau lourde, l'eau thermique, l'eau douce, l'eau de mer, l'eau-forte, l'eau de javel, l'eau de seltz, l'eau-de-vie, l'eau-de-toilette ... chacune ayant des propriétés spécifiques.



Des origines surprenantes ...

L'eau est présente partout. Elle constitue l'ensemble des océans et des mers, sous forme d'eau salée, celle des rivières, des lacs et des glaciers, sous forme d'eau douce. Mais en réalité d'où provient-elle ? Il faut comme souvent, remonter le temps, pour appréhender l'origine de l'eau présente sur Terre. Alors, plantons le décor : notre système solaire s'est formé il y a 4,6 milliards d'années, d'un amas de poussières et de gaz. La nébuleuse primitive à l'origine de la formation de ce système s'est, à un moment donné, effondrée sur elle-même et a créé une contraction de matière, portée à plus de dix millions de degrés. Cette destruction a déclenché des réactions thermonucléaires, conduisant à former le soleil. La Terre quant à elle, s'est formée peu après le soleil, par l'aggrégation de matériaux de la nébuleuse, en subissant des bombardements météoritiques répétés. A l'origine, notre Terre est une sphère incandescente où les éléments naturels les plus lourds (fer, nickel) s'enfoncent dans le sous-sol et où les plus légers (calcium, silicium, gaz) remontent à la surface. C'est donc dans un premier temps, par les planétésimaux (petits corps solides qui vont former la Terre) que l'eau va être apportée. Certains spécialistes estiment même aujourd'hui que l'eau venue de l'espace aurait





« A l'échelle cosmique, l'eau liquide est plus rare que l'or ».
Hubert REEVES

été contenue dans de petits cristaux de sels, transportés par des corps célestes, qui auraient bien plus tard, sous l'action de la chaleur, libéré leur précieux trésor. La libération de cette eau emprisonnée dans de petits cristaux implique directement l'action des volcans. En effet, la Terre, au fil des millions d'années, s'est refroidie et les volcans ont servi de soupapes de sécurité, en expulsant, lors des éruptions, des gaz et de la vapeur d'eau. Voilà donc comment et par quel parcours, notre eau est arrivée sur Terre ! Cependant, un élément est à noter et pas des moindres : notre planète Terre est actuellement la seule du système solaire, à contenir de l'eau liquide. Quoi de plus banal me direz-vous ? Sauf que, l'eau n'est liquide qu'à des températures et des pressions bien précises, en l'occurrence entre 0° C et 100° C, pour une pression d'une atmosphère (= 101 325 Pa, soit 1,01325 bar). Bien que cette fenêtre de températures nous paraisse très large, elle constitue en réalité un incroyable parcours de circonstances, dû exclusivement au positionnement de la Terre (à bonne distance du soleil) ainsi qu'à sa bonne taille, évitant, grâce à sa gravité, que les gaz s'en échappent. Comme quoi, rien n'est laissé au hasard dans la nature ...

Et la vie dans tout ça ?

L'eau nous l'avons vu est partout ... y compris dans le vivant ... Qui n'a jamais entendu au moins une fois dans sa vie, dire : « Sans eau, pas de vie » ? Certains organismes sont capables de vivre sans oxygène, mais tous (animaux et végétaux) ont irrémédiablement besoin d'eau. Pour preuve, la majorité des organismes vivants sont composés en grande partie d'eau, avec une mention spéciale pour la méduse, qui en comporte 99 %, contre 97 % pour le melon, 95 % pour la tomate et la laitue, 78 % pour l'œuf et 60 % pour le bifteck. L'homme quant à lui en détient à l'âge adulte, 65 %.

Un corps de soixante-dix kilos représente 45 litres d'eau ! Autant dire de suite, que sans eau, nous ne serions rien.

Repartons faire un nouveau plongeon dans les temps très anciens, entre - 3,8 et - 3,4 milliards d'années, aux origines de la vie. La vie, pour bon nombre d'entre nous, reste un mystère. Pourtant, grâce aux fossiles de stromatolithes (structures édifiées par des cyanobactéries en Australie), nous avons la preuve que des organismes se sont développés très tôt sur Terre et que ce développement a nécessité de l'énergie provenant du soleil et bien sûr, de l'eau. Cela n'est donc pas étonnant de voir que la vie a pris forme dans une eau peu profonde, là où précisément, les rayons du soleil pénètrent. Et cette vie, qui s'est d'abord manifestée dans l'eau, va y séjourner pendant plus de trois milliards d'années. C'est bien plus tard, aux environs de 450 millions d'années, que les êtres vivants (les végétaux dans un premier temps) vont coloniser la terre ferme, grâce à l'eau douce présente sur le continent. Là encore, sans eau, cette prouesse n'aurait pas pu se réaliser.



... La suite dans le BM 93

Article rédigé par Frédéric BORDESSOULE,
membre de la commission communication

Côté loisirs

Maternelle : Même pas peur !

C'est avec un effectif au top, que les « monstrueuses vacances » ont commencé au centre de loisirs maternel.

Vampires, sorcières, fantômes, araignées ou encore loups garous, bref tous les habitués d'Halloween, étaient présents pour

venir distraire nos petites têtes blondes, qui ont été très courageuses et n'ont absolument pas tremblé ou presque !

Pour prendre un peu l'air, nous sommes allés nous défouler à Royal Kid : piscine à balles, toboggans, parcours en tous genres n'ont plus de secrets pour nos loulous, qui se sont transformés à leur tour en petits monstres !

Nous avons également accueilli François et Sylvie, deux comédiens de la troupe la « marge rousse », qui nous ont appris, au travers de leurs lectures théâtralisées, que les monstres existent bien, mais qu'ils sont gentils ! Ceci nous a été confirmé par notre sorcière à nous, Sophie, qui nous a reçus à la bibliothèque, pour nous conter des histoires qui font (un peu) peur.

La grande soirée d'Halloween est venue clôturer ces vacances, avec le traditionnel défilé déguisé, qui s'est terminé à la salle des fêtes, où cette année, le « tunnel de l'enfer » attendait les plus courageux...

Rendez-vous l'année prochaine, si vous en avez le courage..... AH ! AH ! AH !



Primaire : Halloween & compagnie

Voici venu le temps des premiers froids et des soleils qui se couchent plus tôt...mais c'est surtout l'arrivée des monstres, des vampires et autres bêtes féroces, sorties du monde d'Halloween, qui a été remarquée au centre de loisirs, pour les vacances de Toussaint. Au programme, réalisation de chauve-souris, de paniers bonbons ou de portrait d'Halloween, pâtisseries, tournoi de Pull Ball, badminton,

expériences scientifiques, pétanque, expression corporelle, Warball... Pour compléter le thème, un grand jeu d'Halloween était organisé pour une quête aux bonbons, où se mélangeaient jeux sportifs, de réflexion et artistiques. On ne pourra que saluer la haute performance théâtrale de Camille... Un petit moment de détente à la piscine de Pessac, une explosion à Royal Kids et une franche rigolade au cinéma sont venus compléter ces vacances. Sans oublier le défilé dans les rues du centre-ville, où sorts et bonbons se sont croisés, avec toujours autant de participants. Encore une fois, nous remercions les habitants, qui nous ont ouvert leurs portes. Maintenant, place aux prochaines vacances et rendez-vous en 2017 !



Ados : Des vacances explosives !

Plus de 35 ados de 13 à 17 ans ont fréquenté « le loisirs-ados » durant ces vacances de Toussaint. Cette belle constance dans la fréquentation est le fruit d'une véritable politique jeunesse locale, qui n'a pas faibli depuis sa création.

La commission jeunesse a de quoi être satisfaite dans la pérennité de ses actions. De nombreux parents sont ravis qu'il existe un lieu identifié pour leurs ados, durant les vacances scolaires.

Le programme de ces vacances était explosif avec notamment une virée sur le site de TOP GUN KARTING, avec des sessions

dignes de la Formule 1, sur un parcours très technique. Faire du surf l'hiver sans combinaison, c'est possible au Wave Surf Café, un lieu où l'on peut surfer une vague artificielle. Une journée à Walibi, spécialement décoré aux couleurs d'Halloween, avec une attraction spéciale : la maison hantée, interdite aux moins de 12 ans.

Les jeunes ont rechargé les batteries, avec toutes ces sensations et sont prêts à affronter l'hiver.

Pré-Ados : Nouveau !

Durant les vacances de Toussaint, plus de 25 jeunes, de 10 à 13 ans ont participé aux activités sportives mises en place par le service jeunesse de la commune.

Pour la première fois, les 10/13 ans se sont vus proposés des



activités
spécifiques.

De 10h à 12h, pour 2€ de participation

et encadrés par des éducateurs sportifs de la commune, les pré-ados ont pratiqué badminton, roller, futsal, ultimate, Bubble ball, golf ...

L'opération, qui a connu un franc succès, sera renouvelée aux vacances de février 2017, avec on l'espère, autant de participants.

La commission jeunesse reste plus que jamais mobilisée pour ses jeunes.



Halloween

A Saint-Médard-d'Eyrans, célébrer Halloween est devenu une vraie tradition. En effet, chaque année, la commission et le service jeunesse travaillent de concert, de manière à offrir une « horrible » soirée d'Halloween aux enfants.

Le lundi 31 octobre à partir de 18h30, les rues du centre-ville ont été envahies par des hordes d'enfants « terrifiants », accompagnés par les animateurs communaux et des parents eux aussi déguisés. Après avoir récolté des bonbons, généreusement offerts par les habitants et commerçants, ou jeté des sorts, les groupes se sont retrouvés à la salle des fêtes, pour la deuxième partie de soirée. Ils étaient attendus par les élus de la commission jeunesse et les animateurs communaux, pour un apéritif et une soupe au potiron, offerts par la municipalité. Les plus courageux ont pénétré dans le « tunnel de l'horreur », où Fabien et Damien ont provoqué des hurlements et des sursauts... A noter, la décoration de la salle des fêtes, particulièrement effrayante !

Cette nouvelle édition d'Halloween fut un réel succès. Ce sont plus de 150 personnes qui se sont rassemblées. Un grand merci à tous les organisateurs de cette soirée, particulièrement appréciée par les enfants. Mais aussi, un grand merci aux habitants et commerçants, qui ont offert des friandises aux enfants et qui

ont joué le jeu, en décorant leur maison ou jardin.

Le rendez-vous est pris pour l'année

prochaine. Il reste donc une année entière, pour remplir les réserves de bonbons !



Associations

APBA

Exploraterre, les aventuriers du passé

L'A.P.B.A. vient de clôturer les festivités de ses 20 ans, par deux moments particulièrement forts en cette fin d'année. Le premier, à l'occasion du **Festival de la Science** du 15 octobre dernier, placé sous la labellisation « Fête de la Science 2016 », a permis aux curieux de Saint-Médard-d'Eyrans et d'ailleurs, de découvrir la paléontologie sous ses aspects les plus pratiques et ludiques, autour d'une foultitude de disciplines scientifiques, toutes plus originales les unes que les autres. Et ce sont plus de 500 visiteurs, qui ont eu le plaisir de s'exercer au tamisage et à l'observation des microfossiles, pour tenter de percer les secrets de la connaissance de notre histoire géologique.

Le second événement s'est déroulé sur la commune de Léo-
gnan, au sein des magnifiques Halles de Gascogne, gracieuse-
ment mises à disposition par la municipalité, les 4, 5 et 6 no-
vembre derniers. Ce week-end de découverte sous le thème



« *Exploraterre, les aventuriers du passé* » a permis de marquer les vingt ans de l'A.P.B.A., au service d'une paléontologie régionale et engagée. Ce grand moment de partage a été l'occasion de présenter tout le savoir-faire de l'association, au travers d'une exposition de spécimens fossiles et d'animations, d'initiations et de jeux pour petits et grands. C'est donc autour de différents pôles d'activités, que les visiteurs ont pu évoluer dans l'univers des fossiles. La présentation de la paléontologie, le travail du paléontologue, le chantier de fouilles, la valorisation des restes fossiles, le paléontologue responsable et Léo-
gnan sous les tropiques, étaient matérialisés par des zones spécifiques, reliées



entre elles, constituant ainsi, un cheminement logique.

Le vendredi 4 novembre était réservé à l'accueil des élèves de CM1 et CM2, des écoles primaires de Léo-
gnan et de Saint-Médard-d'Eyrans. 340 enfants sont donc venus découvrir et s'initier à la science des fossiles, par petits groupes, encadrés par des animateurs de l'association. Ce même jour, avait lieu l'inauguration de la manifestation, en présence de Monsieur Laurent Barban, Maire de Léo-
gnan aux côtés de Frédéric Meunier, Président de l'A.P.B.A., d'élus du canton, des représentants du Muséum d'Histoire Naturelle de Bordeaux, de l'Université des Sciences de Bordeaux, de la Réserve Nationale Géologique de Saucats-La Brède et de nombreux autres partenaires, marquant leur soutien à cette démarche unique.

Le samedi et le dimanche ont été consacrés au grand public, venu nombreux pour découvrir les trésors du sous-sol de Léo-
gnan, substrat d'excellence servant à la culture de la vigne. Les mystères de la paléontologie ont été ainsi révélés, pour une meilleure connaissance et compréhension de notre passé. Ce magnifique anniversaire a permis de regrouper plus de 850 visiteurs sur ce week-end.

L'A.P.B.A. tient à remercier sincèrement tous les acteurs de ce projet et leur exprimer toute sa gratitude pour l'aide, le soutien et l'accompagnement fournis.



HBSME

Une saison bien démarrée !



Tous les collectifs ont entamé leur championnat sur les chapeaux de roues !

Un début de saison prometteur pour tous nos jeunes et moins jeunes joueurs, avec pas mal de victoires à la clé. Nous sommes fiers de nos équipes !

L'école de Hand enchante toujours autant nos petits bouts de



choux, qui s'éclatent, lors des entraînements, mais aussi sur les plateaux Mini Hand, organisés par le comité départemental de la Gironde, entre clubs du secteur. Nos catégories jeunes progressent de semaine en semaine. La cohésion d'équipe est le mot



d'ordre de chaque entraîneur, afin de proposer un jeu collectif.

Nos séniors filles ont passé le 2^{ème} tour de la coupe de France, en battant Sainte-Foy-la-Grande, 19-15 ! Souhaitons-leur bonne chance pour la suite de la compétition !

Le 3^{ème} tour était programmé le 26 novembre 2016 à la salle multisport. Retrouvez le résultat du match sur notre page Facebook ou sur le site du club.

Nos équipes loisirs, quant à elles, attaquent la saison le 9 décembre 2016.



Les matchs à la salle sont l'occasion de réunir familles et amis ! Alors n'hésitez pas à venir encourager nos équipes le week-end... ils ont besoin de votre soutien !

Pour sa première édition, le HBSME propose à ses adhérents, mais également à leurs familles, un arbre de Noël, qui aura lieu le samedi 3 décembre dans la soirée, à la salle des fêtes. Nous partagerons cet événement, dans la prochaine édition du bulletin municipal.

Retrouvez-nous sur FACEBOOK (HBSME - Handball St Médard d'Eyrans) mais également sur le site internet <http://www.handball-saint-medard-deyrans.fr/>

A très bientôt ! Le HBSME

Familles Rurales Repas des aînés

Retrouvons nous autour d'une belle table le dimanche 18 décembre 2016 à 12 heures à la salle des fêtes, pour le repas des aînés.

Comme chaque année, une invitation personnelle

sera adressée à toutes personnes de 65 ans et plus.

Si vous n'avez pas reçu cette invitation, nous vous remercions de bien vouloir le signaler à la mairie.

Associations

Section pétanque, boules et quilles

Une rentrée sportive !

> **10 septembre 2016 : participation au forum des associations.** Bonne fréquentation à notre stand, où une animation avait été mise en place.



> **24 septembre 2016 : Fête de la pétanque,** une très belle réussite.

60 personnes l'après-midi ont participé au tête à tête, à la doublette, à la triplette et aux concours de tir et de précision, tout cela dans la bonne humeur, avec une météo exceptionnelle.

A 19 heures, remise des lots et des coupes en présence de Monsieur le Maire, Christian Tamarelle.

Le soir, 90 convives se sont retrouvés autour d'un très bon repas, élaboré par les membres du club, dans une super ambiance. Les crêpes étaient très bonnes. Merci mesdames.



Il va de soi que cette manifestation sera renouvelée en 2017 et la date est déjà fixée au 23 septembre ! Préparez les boules...

Encore merci à toutes et à tous pour votre participation.

> **19 octobre 2016 : Assemblée générale du club**

C'est devant une trentaine de personnes que s'est déroulée l'assemblée générale du club.

Après avoir fait le bilan de l'année, présenté le rapport financier, avec un très bon équilibre des comptes, une nouvelle élection du bureau a eu lieu avec un bureau élargi.

Président : Alain LAVERGNE / 06 73 19 70 66

Secrétaire : Marc COMPAGNON / 06 71 65 30 55

Secrétaire-adjoint : Philippe BOUYSSOU / 06 84 47 26 03

Trésorier : Claude GRUPELI / 06 81 71 58 47

Trésorier-adjoint : Jean BEQUAS / 06 42 16 65 99

A noter que nos concours du mardi soir ont connu un très vif succès et seront reconduits l'année prochaine à partir du 1^{er} mai 2017 à 21 heures.

L'année 2017 s'annonce très positive avec l'arrivée de nouveaux licenciés, jeunes et moins jeunes.

Il est prévu l'organisation de deux concours. Les rendez-vous pétanque sont maintenus et auront lieu tous les jours à partir de 14h30, avec le rendez-vous principal du mercredi.

L'investissement dans de nouvelles tenues étant acté, le prix de la licence a été fixé à 40 euros.

Le programme de l'année sera chargé, avec la participation aux qualifications des inter-clubs, aux concours du district et bien entendu à ceux d'Arcachon, du Cap Ferret... Sans oublier nos soirées festives.



Nous vous attendons nombreux !

Comité des Fêtes Noël

➤ **Le samedi 17 décembre 2016**

Vous êtes attendus à 14h30 à la salle des fêtes de Saint-Médard-d'Eyrans

15h : projection d'un film d'animation de Noël, suivi d'un goûter de Noël offert aux enfants en attendant l'arrivée du Père Noël et ses lutins !

Animation organisée par le COMITÉ DES FÊTES

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires et en particulier « La Pépinière PLAT » qui nous fait profiter de ses magnifiques sapins.

➤ Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 28 novembre 2016, en présence de Monsieur le Maire et son premier adjoint, nous avons présenté le bilan moral et financier 2016.

Nous avons également procédé au renouvellement du bureau :

Président : Laurent MAURAT

Trésorière : Christelle BERGER

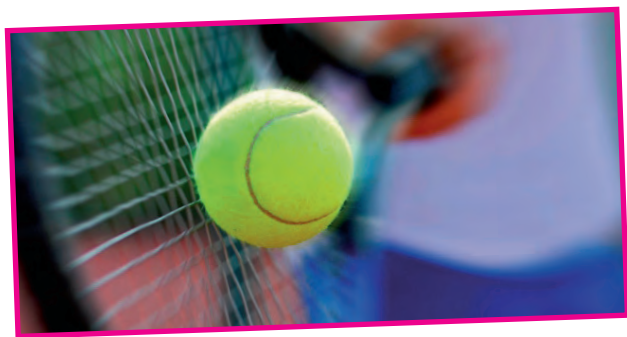
Secrétaire : Delphine PUISSANT

➤ Le COMITÉ DES FÊTES cherche des bénévoles. Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : stmedardenfete@gmail.com À bientôt !



TCSM

Voilà l'automne et ses championnats !



La saison des compétitions reprend naturellement ses droits, avec l'arrivée des premiers froids. C'est ainsi, que pour les championnats de Gironde, qui débutent ce mois de novembre, nous avons pu engager nos deux équipes seniors masculines, ainsi qu'une équipe garçons de 13/14 ans. Les premières rencontres donnent toutes satisfactions et gageons que les résultats seront à la hauteur de nos espérances, pour entrevoir d'ici janvier prochain, les phases finales.

Entre temps, une journée découverte a été organisée le di-

manche 6 novembre dernier, pour la catégorie des 8/9 ans, en format orange. Réunissant une dizaine de participants, cette journée aura été l'occasion pour chacun de ces jeunes, de tester ses coups dans une approche de la compétition assez ludique.

Avec l'approche des fêtes de fin d'année, le club mettra en place durant la dernière semaine de cours, des activités tennistiques agrémentées de quelques friandises. Bonnets de Noël et déguisements seront de mise à ce rendez-vous. Alors venez nombreux et jouez le jeu !

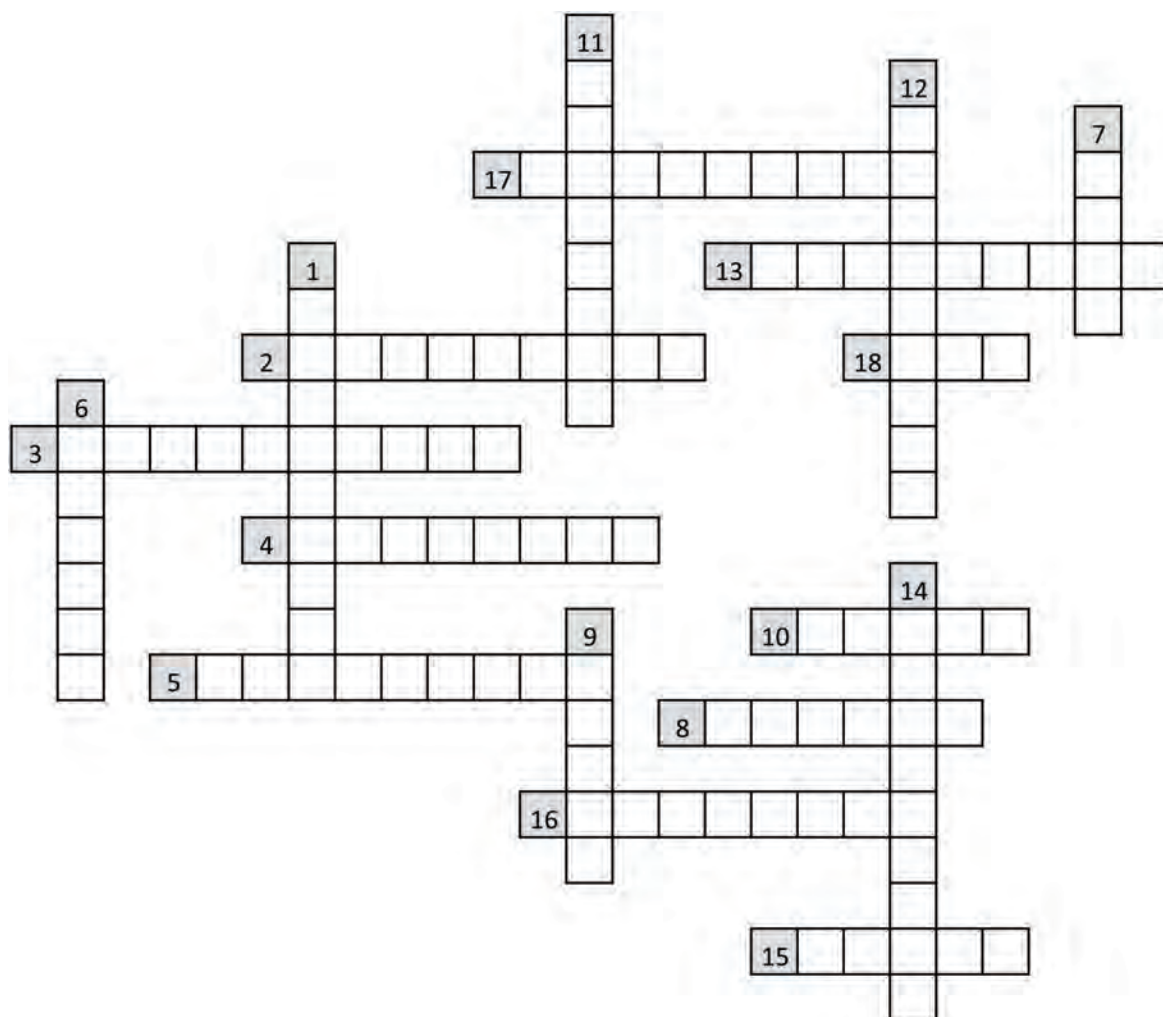
A noter d'ores et déjà dans vos agendas, que Le TCSM vous invite à venir **fêter les rois, à la salle multisports le samedi 14 janvier 2017, en matinée**. Nous célébrerons ensemble le lancement de cette nouvelle année.

Une sortie au **tournoi des Petits As, à Tarbes**, devrait être organisée le **samedi 28 janvier 2017**. Nous reviendrons vers vous dès que nous connaissons les modalités de déplacement, communiquées par la ligue de Guyenne de tennis.

En attendant, permettez-nous de vous souhaiter de bien belles fêtes de fin d'année. Sportivement, le bureau du TCSM.

Jeux

> Pour ce numéro 92 de l'Écho, nous vous proposons un espace ludique. Lisez attentivement les articles et vous pourrez remplir sans difficulté cette grille de mots croisés, dont les définitions vous surprendront !



Définitions :

- | | |
|---|---|
| 1/ Les monstres et les vampires y étaient nombreux | 10/ Le stade de la Bugonne en sera prochainement équipé |
| 2/ Les anciens combattants le commémorent | 11/ Stand tenu au Festival de la Science |
| 3/ Fard, Rouge à lèvres, Mascara ... | 12/ Ils s'amoncellent à l'école élémentaire |
| 4/ Créée par Loïc MAHÉ sur notre commune | 13/ Des jeux à la bibliothèque |
| 5/ Sportifs d'un nouveau genre sur nos terrains de sport | 14/ Elles peuvent être, municipales, de miss, de parents d'élèves ... |
| 6/ Tous les dimanches matins, place Mogege | 15/ Un repas leur est offert le 18 décembre prochain |
| 7/ Lors de sa matinée, de drôles de petites bêtes ont été dégustées | 16/ On peut se le faire tirer |
| 8/ La peur ne l'évite pas | 17/ Animation présente au Festival de la Science |
| 9/ Délicieuse, elle l'était au potiron | 18/ Elle peut-être de vie, de javel, de pluie |

Les écoles

Election des parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves à l'école primaire (maternelle et élémentaire) sont élus. Ils participent à la vie de l'école, notamment en facilitant les relations entre les parents d'élèves et les enseignants. Les représentants des parents siègent au conseil d'école. Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école, pour évoquer un problème particulier, ou pour assurer une médiation, à la demande d'un ou des parents concernés.

A l'issue des élections, qui ont eu lieu vendredi 7 octobre 2016, voici les listes des parents d'élèves élus :

Ecole maternelle :

- Titulaires : Elodie PONT, Sylvie ROLLIN, Séverine FROMENTIER, Antonin RAUCH

- Suppléants : Florian SATTANINO, Coralie DUPUY, Florence GADENNE, Sabrina COCKERHAM

Ecole élémentaire :

- Titulaires : Stéphanie GOUILLARD, Laëticia VIVIER, Sylvie ROLLIN, Karelle CHANTRY, Céline MAGUET, Virginie LABERNEDE, Sandra CABOT, Christophe VAYSSE

- Suppléants : Pas de candidats

Ecole Maternelle : Matinée du goût

Goûter « du goût » 2016, qui a eu lieu à l'école maternelle le 14 novembre dernier.

Thème de la journée, « Drôles de petites bêtes à déguster » :

- Chenilles sucrées, pour la classe de Madame BIENSAN,

- Lapins et souris salés, pour la classe de Madame GIRODY,

- Coccinelles sucrées, pour la classe de Madame GEMAUX,

- Araignées sucrées, pour la classe de Madame MARAIS.



Ecole Elémentaire

À qui sont ces vêtements oubliés ?

« Bonjour, je suis une jolie veste blanche, oubliée sur un banc de la cour de récréation. Après avoir couru avec ses copines, ma propriétaire avait chaud, elle m'a alors posée. Ensuite, elle est rentrée en classe et n'a plus pensé à moi. Le soir et les jours suivants, ni elle ni ses parents n'ont remarqué ma disparition... » En effet, chaque année, une montagne de vêtements s'amoncelle à l'école élémentaire. Un pull oublié à la récréation, une écharpe aux TAP, un blouson au périscolaire... Vos enfants se découvrent, s'amusent et ne prêtent pas toujours attention à leurs affaires. Si vous pensez que

l'un de ces vêtements peut leur appartenir, n'hésitez pas à venir « fouiller » dans cet énorme tas, qui malheureusement grandit au fil des mois.

A la fin de l'année scolaire, les vêtements n'ayant pas trouvé preneur, seront donnés à une association caritative.



Culture bibliothèque et manifestations communales

Des jeux à la bibliothèque

La bibliothèque est un lieu particulièrement vivant, grâce notamment aux différentes actions qui y sont menées. Porté par la commission culture et animé par Sophie, un nouveau projet a émergé au mois d'octobre : BIBENJEUX. L'objectif est d'utiliser le jeu, comme vecteur de sociabilité et d'échanges entre les générations.



Proposer de jouer dans la bibliothèque affirme l'importance du partage et de la convivialité et confirme l'identité innovante de la bibliothèque.

Dans les prochains mois, un

fond spécifique viendra d'ailleurs enrichir l'offre documentaire.

Le projet a vu le jour le vendredi 7 octobre dernier. Grande satisfaction, puisque cette « première » a connu un franc succès avec



une quinzaine d'enfants âgés de 18 mois à 11 ans, accompagnés de leurs parents. Les enfants sont entrés directement dans le bain avec « vite, cachons nous ! » après la lecture du conte classique des sept chevreux, suivi du conte de la princesse au petit pois et de son jeu adapté. Ensuite, plusieurs espaces ont joyeusement été investis par tous ! Des jeux pour enfants de tous âges sont proposés lors de ces animations.

Prochaine séance Bibenjeux, le vendredi 9 décembre de 17h à 18h.

Inscription au 05 56 72 64 34 ou bilbiotheque@saint-medard-deyrans.fr

Portraits en bibliothèque

Le projet « 13 envies d'être ados... », initié par la Communauté de Communes de Montesquieu a débuté cet automne sur le thème du « portrait ». Différents ateliers ont été, ou vont être proposés aux 12/18 ans, autour du numérique, du multimédia et de l'art. A Saint-Médard-d'Eyrans, c'est une journée « portrait de famille » qui a été organisée.



Le samedi 5 novembre, une dizaine d'adolescents se sont inscrits pour venir se « faire tirer le portrait » avec un membre de leur famille.

Ce projet leur a permis de partager un moment intime et convivial.

Ce portrait s'effectuait en deux temps :

- Une prise de photo en extérieur au collodion humide, avec un temps de présentation de cette technique, par Thomas LARUE de « CycloLabo », qui revisite la technique photographique alternative et ancienne, inventée en 1851. Grâce à la photographie à l'ancienne, ces portraits prennent une dimension intemporelle de l'adolescence.



- Un portrait rédigé avec l'auteur Philippe ROUSSEAU, un travail d'écriture à l'aide d'un jeu de carte ludique guidait la parole des participants.

Puis, proposition de l'écriture d'une lettre (à celui ou celle que je serai, à l'adolescent que j'aurai, à un de mes parents...). Cette lettre sera conservée à la bibliothèque, dans le but d'être donnée au destinataire désigné, à la date choisie par son auteur.

Ces portraits seront exposés à l'Espace culturel de Martillac, le samedi 10 décembre de 10h à 20h, lors d'une journée de restitution. Au programme, une journée de rencontres, d'expressions et de découvertes, pour et par les ados. Renseignements : www.cc-montesquieu.fr

<https://www.facebook.com/CycloLabo-1442526066030564/>

Philippe ROUSSEAU : « Passeport pour une Russie », « Carnet de voyage en maison de retraite », « Je me souviens mon père »...



Décembre et « Les gourmandises de Noël »

« Les mots de la gourmandise »

Expo à la bibliothèque - du 1^{er} au 23 décembre

Exposition mettant en scène les expressions autour de la nourriture. Réalisée par Bodoni, cette exposition nous fait redécouvrir et met en scène les subtilités de notre langue, à travers des expressions courantes autour de la nourriture : muet comme une carpe, haut comme trois pommes, être serré comme des sardines, marcher sur des œufs, etc...

BIBENJEUX

À la bibliothèque - Vendredi 9 décembre - 17h/18h

Sur inscription : 05 56 72 64 34 bibliotheque@saint-medard-deyrans.fr

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Samedi 17 décembre - 9h/10h

0 à 3 ans - sur inscription

Les p'tits ateliers

À la bibliothèque - Mercredi 21 décembre - 14h30/15h30

Atelier créatif en famille « Cartes de vœux »

Sur inscription : 05 56 72 64 34 bibliotheque@saint-medard-deyrans.fr

L'heure du conte

À la bibliothèque - Vendredi 23 décembre - 17h/18h

« Gourmandises de Noël »

Spectacle de Noël pour les 0 à 3 ans, avec orgue de barbarie

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

À la salle des fêtes - 10h30 - gratuit (réservations)

Une maison en bois éclairée... Souris-Quenottes s'apprête à fêter Noël mais... le chat n'est pas loin ! Maman ours est ses oursons auront-ils aussi un cadeau ? Avant de repartir, dégustation de pain d'épice autour de la maison de bois.



« Noël chez les souris-quenottes »

Animation de Noël sur le marché



Le Conseil Municipal, vous invite le dimanche 18 décembre à partir de 10h30, à venir fêter Noël au cours de notre marché dominical, sur la place Mogege. Dans une ambiance musicale et chaleureuse, nous serons heureux de vous offrir des viennoiseries, du chocolat chaud, du vin chaud...

Le Père Noël sera présent, ainsi que la ferme pédagogique itinérante « Roule ma Poule » (entre 9h30 et 11h30) qui permettra aux enfants de nourrir les poules, caresser les lapins et les poneys. Par ailleurs les parents d'élèves et les enfants vous proposeront des pâtisseries, afin de financer, pour partie, la prochaine classe de neige de notre école élémentaire.

Après-midi jeux

Dimanche 4 décembre, la commission jeunesse, en partenariat avec la ludothèque « les couleurs du jeu », organise un **après-midi jeux à la salle des fêtes**. Ce moment convivial se déroulera **entre 15h et 18h**. L'entrée est libre et les jeux sont destinés à toute la famille.

Au programme, jeux en bois, jeux de société, jeux de construction, ainsi qu'un espace bébé. Il y en aura donc pour tous et pour tous les goûts ! A quelques semaines de Noël, les enfants

pourront s'essayer à différents jeux, de quoi donner des idées au Père Noël, pour garnir les sapins des petits Saint-médardais. Afin d'accompagner ce moment convivial, les parents et enfants de l'école élémentaire proposeront crêpes, boissons et cafés à la vente, afin de financer la prochaine classe de neige. N'hésitez-pas à venir faire un petit tour à la salle des fêtes, une bonne idée pour occuper ludiquement un dimanche après-midi d'automne !

Infos locales

> **Pompiers de La Brède : 18 ou 112**

> **Gendarmerie de Castres : 17 ou 05 56 67 70 90**

> **SAMU : 15**

> **Perte et vol**

- Carte bancaire volée ou perdue : 082 70 57 05

- Chèque ou chéquier volés : 08 92 68 32 08

> **Santé**

- Médecins généralistes : Docteurs DULAC, TORRIELLI et WAKIEU - 05 56 72 64 46

- Infirmières Mmes DUPRAT, Le GUILLOU-CHASSAGNE et LLUVICH - 05 56 72 75 61

Mme Sophie GRANGER - 06 74 50 24 65

- Pharmacie - 05 56 72 75 16

Numéros utiles en cas d'urgences :

- Chirurgien-dentiste : Docteur ROZUEL - 05 56 72 66 71

- Ostéopathe : Etienne FEVRIER - 06 30 95 60 16 ou 05 56 72 16 57

- Orthophonistes : Pauline AUJARD, Mélanie MOREAU et Eva SEDLETZKI - 05 56 72 63 31

- Masseurs-kinésithérapeutes : M. Bruno LEROUX et Mlle Caroline FUERTES - 05 56 72 61 65

> **Urgences**

SOS Médecins : 05 56 44 74 74

Centre antipoison : 05 56 96 40 80

> **Dépannage Lyonnaise des eaux 0810 786 786**

> **Dépannage ERDF : 09 72 67 50 33**

> **Dépannage Gaz : 08 00 47 33 33**

Rappel : réglementation taille des haies, arbres

Dépassement sur votre terrain

Selon l'article 673 du Code civil, si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbre en cause (arbuste, rosier, grand chêne, etc.). Cependant, vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'élagage.

Pour faire réaliser cet entretien, vous devez adresser à votre voisin une demande d'élagage par courrier. Attention : selon la jurisprudence, si votre voisin n'est que locataire, ce n'est pas à lui, mais au propriétaire du fonds d'effectuer l'élagage. En cas d'absence de réponse ou de refus suite à votre lettre, différentes solutions s'offrent à vous. Elles vont de la tentative de médiation à l'action en justice.

En revanche, lorsqu'il s'agit de simples racines, ronces ou brindilles avançant sur votre terrain, vous pouvez les couper directement sans être obligé de contacter votre voisin.

Non-respect des distances légales

Par ailleurs, en cas de non-respect des règles de distances légales des plantations, la loi (article 672 du Code civil) vous permet en principe d'exiger que ces celles-ci soient arrachées ou réduites à la hauteur légale.

Votre voisin a alors le choix entre l'arrachage ou l'élagage. En revanche, vous ne pouvez pas le contraindre à agir dans certains cas prévues par la loi :

- lorsque le voisin dispose d'un titre l'autorisant à ne pas respecter les distances légales ;

- lorsque le non-respect des distances légales dure depuis plus de 30 ans, sans qu'aucune opposition n'ait été formulée pendant cette période ;

- lorsque votre terrain et celui de votre voisin appartenaient autrefois à une même propriété, au moment de la plantation de l'arbre.

Rue, trottoir et circulation

Vous devez également veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Restos du coeur : Lancement de la 32^{ème} campagne



Avec 926 000 personnes accueillies lors de la campagne précédente et plus de 132 millions de repas servis, les Restos ont dépassé le cap des deux milliards de repas servis depuis leur création. A l'aube de **cette**

32^{ème} campagne – qui a démarré le 22 novembre – et dans un contexte socio-économique difficile, l'association redouble d'efforts pour multiplier ses actions, diversifier ses ressources et encourager le bénévolat, afin de toujours mieux accompagner les plus démunis vers l'inclusion sociale.

Pour aider les Restos du coeur : <https://www.restosducoeur.org/> ou contacter le centre de Martillac (1, ZI chemin de la Grange - 33650 MARTILLAC - 07 79 98 70 21)

Philippe BOUYSSOU, « Au Phil du vin »

« Faire de sa passion son métier », c'est ainsi que l'on pourrait résumer l'état d'esprit de Philippe BOUYSSOU. Ce Béglais de naissance s'est installé sur notre commune en 1988. Marié, père et aujourd'hui grand-père, Philippe BOUYSSOU a travaillé pendant plus de 25 ans en tant que commercial dans la plasturgie. C'est un licenciement économique qui l'a fait changer de vie. Dynamique, aimant le contact humain et investi depuis de nombreuses années dans le milieu associatif, ce Saint-Médardais se lance un nouveau défi.



A 56 ans, il vient de créer sa société : « Au Phil du Vin ». Il réalise l'achat et la vente de vins et spiritueux pour les particuliers, les professionnels (cavistes, restaurants, entreprises, collectivités locales, CHR...). Au Phil du Vin c'est le fruit d'une passion, d'un désir, d'une continuité... il y a toujours un « Phil » conducteur, ce « Phil », c'est lui.

Tout au long de l'année, il va à la rencontre des producteurs, sélectionne, déguste des vins et spiritueux pour les faire découvrir à ses clients. Il propose des coffrets, ses coups de cœur, ou ses coups de folie et vous apportera des solutions personnalisées pour vos événements, familiaux (mariages, anniversaires, baptêmes) ou professionnels (CE, cadeaux d'affaires, départ retraite, promotions...). Partant du principe que le vin se partage, qu'il donne du plaisir, il souhaite aider ses clients dans leurs recherches et leur faire découvrir des vins et spiritueux de tous ho-

rizons : Bordeaux, Languedoc-Roussillon, Charentes, Bourgogne, Côtes du Rhône, Vallée de la Loire, Champagne... sélectionnés auprès de producteurs indépendants et attachés à leur métier.

Philippe BOUYSSOU est un vrai passionné. Laissez-vous guider, Il vous apportera un supplément d'éveil œnologique.

Sa philosophie « L'histoire est faite pour durer, le vin, lui, n'est pas fait que pour vieillir, partageons-le ! »




Achat et Vente - Vins et Spiritueux
Particuliers - Professionnels - CHR...

Philippe Bouyssou
Tél : 06 84 47 26 03
33650 Saint Médard d'Eyrans

E-mail : auphilduvin33@gmail.com
www.auphilduvin33.com

Commémoration du 11 novembre

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a réuni de nombreux Saint-Médardais autour de Monsieur le Maire, son Conseil Municipal ainsi que le Président des Anciens Combattants et les membres de l'association. De nombreux enfants étaient présents, sensibilisés par leurs enseignants et leurs parents. Ils ont été invités à se joindre aux officiels afin d'entonner la Marseillaise à leurs côtés.



Zoom

La science a trouvé son public

Beau succès pour ce second Festival de la Science, labellisé « Fête de la Science 2016 » et initié par la commission culture. Cette année, ce sont plus de 500 visiteurs qui sont venus découvrir et s'initier aux sciences traditionnelles et plus modernes, à l'intérieur comme à l'extérieur de la salle des fêtes.



L'association Astronomie Gironde 33, a fait découvrir au public, l'observation des éruptions solaires, tandis que la biologie, dirigée par Frédéric BORDES-SOULE, tentait de décrypter l'évolution humaine. L'Association Paléontologique du Bassin Aquitain présentait les différents aspects de l'étude des fossiles régionaux, aux côtés de Patrick PESTANA, qui entouré de ses insectes, levait le voile sur les secrets de l'entomologie. Le stand technologie était animé par Stéphane VERDY et sa fille, autour de l'impression 3D. Quant à la botanique représentée par Xa-

vier VITRAC, l'objectif était de mettre en évidence les propriétés des plantes de nos jardins, en lien direct avec nos cinq sens. Enfin, l'environnement était également au programme et encadré par le service environnement de la Communauté de Communes de Montesquieu, au travers de l'intervention de Thomas BERTELOOT, qui a montré les différentes techniques de compostage, tandis que Sophie HERAUD, bibliothécaire à Saint-Médard-d'Eyrans, avait dressé un stand de jeux et de livres scientifiques, pour petits et grands. Sans oublier le Dynamic's club, dont les membres proposaient café et pâtisseries aux participants.

Tous les visiteurs préhender le monde en observant, en expérimentant.

Chaque intervenant preuve de pédagogie la science de façon permis à un large public de s'intéresser et se passionner.



ont pu mieux appréhender le monde en observant, manipulant et en

scientifique a fait en expliquant ludique, ce qui a permis à un large public de s'intéresser

Cette manifestation s'est clôturée par un apéritif offert par la municipalité Saint-Médardaise, en présence des intervenants de la journée, de plusieurs maires du Canton, des présidents d'associations et des membres du Conseil Municipal. L'occasion pour Monsieur le Maire de féliciter toutes les personnes impliquées dans ce projet et de mettre à l'honneur le dynamisme de notre commune.



Cette recette, qui a été une véritable réussite en 2015 et cette année en 2016, permettra de reconduire ce festival pour une nouvelle édition en 2017 ! Rendez-vous est donné ...

Agenda

Décembre 2016 /
Janvier 2017

- > Du 1^{er} au 23 décembre :
Exposition « les mots de la gourmandise » - bibliothèque
- > Dimanche 4 décembre :
Après-midi jeux - 15h - salle des fêtes
- > Mercredi 7 décembre :
Spectacle de Noël pour les 0/3 ans « Noël chez les souris-que-nottes » - 10h30 - salle des fêtes
- > Vendredi 9 décembre :
BIBENJEUX - 17h/18h - bibliothèque
- > Samedi 10 décembre :
Noël du Stade Saint-Médardais - salle des fêtes
- > Samedi 17 décembre :
Club des bébés lecteurs - 9h/10h - bibliothèque
- > Samedi 17 décembre :
Noël du Comité des fêtes - salle des fêtes - 14h30
- > Dimanche 18 décembre :
Animation de Noël sur le marché - à partir de 10h30 - place Mogege
- > Dimanche 18 décembre :
Repas des aînés - salle des fêtes
- > Mercredi 21 décembre :
Atelier créatif en famille « cartes de vœux » - 14h30/15h30 - bibliothèque
- > Vendredi 23 décembre :
L'Heure du conte - 17h/18h - bibliothèque
- > Samedi 14 janvier :
Fête des rois du TCSM - salle multisports
- > Mercredi 18 janvier :
Fête des rois à la pétanque - salle polyvalente - 18h
- > Samedi 28 janvier :
Loto Dynamic's club - 20h - salle des fêtes